LA REVUE DES AVEENS
KELAOUENN SANTTEVEIZ
NOVEMBRE
DÉCEMBRE
2017
149
saint-ave.fr

DOSSIER :

LA COMMUNE, SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ

SAINT-AVÉ
SANT-TEVE

P6 LA RENTRÉE RIME AVEC NOUVEAUTÉ
P16-17 TAXE D'HABITATION, CE QUI CHANGE CETTE ANNÉE
P20 TOUS À LA GYM !

SOMMAIRE

La rentrée rime avec nouveauté P6

La commune, service public de proximité P8

© Michel Jamoneau

© Michel Jamoneau

Le CME fait le bilan P14

Festival des solidarités P15

INSTANT'AVÉ 4

ACTUALITÉS

La rentrée rime avec nouveauté **6**

Cinq chefs cuisinent pour les Restos du Cœur **7**

DOSSIER

La commune, service public de proximité **8**

Louisa Heddadj, responsable du service prestations à la population **10**

Une journée avec la police municipale **11**

Le service informatique facilite vos démarches **12**

Sabrina connaît le Dôme dans les moindres recoins **13**

Trois questions à … Anne Gallo **13**

LA VILLE

Le CME fait le bilan **14**

Festival des solidarités **15**

Taxe d'habitation, ce qui change cette année **16-17**

ILS FONT LA VILLE

L'entreprise Guedo, une histoire de famille **18-19**

Tous à la gym ! **20**

CETTE REVUE EST LA VÔTRE

Si vous souhaitez soumettre une idée de sujet pour la revue de janvier-février 2017, veuillez adresser vos éléments (texte et photo) avant le vendredi 10 novembre au service communication : communication@saint-ave.fr. **Pour signaler un problème de réception de la revue** : 02 97 60 70 10 communication@saint-ave.fr

SAINT-AVÉ SANT-TEVE

Directeur de publication : Anne Gallo / Responsable de la rédaction : Nicolas Richard / Comité de rédaction : Marie-Pierre Sabourin, Jean-Yves Diguet, Nicole Thermet, Samia Boudar, Nicole Landurant, Sébastien Le Brun, Didier Maurice, Nathalie Le Bolloch, Sandrine Picard, Alexis Tsvétoukhine / Rédaction : Christelle Lanoë, Manon Laudren, Gaston Laval / Photo de couverture : Michel Jamoneau / Charte graphique : Vincent Hélye / Conception : Izatis communication / Impression : Imprimerie Basse Bretagne - Tirage : 6 000 exemplaires sur du papier PEFC provenant de forêts gérées durablement / Dépôt légal : 4e trimestre 2017 / Distribution : Ville de Saint-Avé.

IMPRIM'VERT

facebook.com/ville-de-saint-ave facebook

L'entreprise Guedo, une histoire de famille P16-17

Tous à la gym ! P20

EXPRESSION 21

Saint-Avé, solidaire et durable

Agir pour Saint-Avé

Démocratie Avéenne

SORTIR À SAINT-AVÉ 22

La sélection des événements à venir

PRATIQUE 23

Voisinage et nuisances sonores

Le conseil municipal se réunira **les jeudis 16 novembre et 21 décembre à 20h.**
Ces séances sont publiques, chacun peut y assister.
Retrouvez toutes les délibérations du conseil municipal sur : **saint-ave.fr**

AU SERVICE DES AVÉENNES ET DES AVÉENS,

À l'occasion de cette dernière revue de l'année 2017, je voudrais exprimer ma reconnaissance à toutes celles et ceux qui animent la ville et qui font que nous nous y sentons bien. Et parmi eux, l'ensemble des agents municipaux qui permettent aux services publics de fonctionner et qui assurent une belle mission d'intérêt général.

Le service public est le « patrimoine de ceux qui n'en ont pas ». Un patrimoine commun, partagé, qui nous permet de bien vivre ensemble et de contenir les inégalités. Ces missions nécessitent des moyens financiers bien sûr, mais également humains.

Accompagnement de nos enfants, soutien aux associations, entretiens des espaces publics, conseils, écoute … les agents de la collectivité sont des professionnels, spécialisés dans les domaines de la vie quotidienne de la commune et engagés pour la réussite des projets municipaux d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

E SERVIJ SANTTEVEENNED HA SANTTEVEIZ,

Tro a gemeran a gelaouenn diwezhañ ar blezad 2017 evit roiñ ma gourc'hemennoù da razh an dud, paotred ha merc'hed, a ro begon d'hor c'hêr hag a ra pep tra evit ma vehe brav ar vuhez dimp amañ. Hag en o mesk emañ razh gwazourion ar gumun a laka ar servijoù publik da droiñ hag a gas da benn ur vrav a gefridi a laz foran.

« Mad ar re n'o deus ket madoù » eo ar servij publik. Ur mad hag a zo boutin d'an holl, ha gantañ e c'heller beviñ mat asambl ha lakaat harz d'an digevatalderioù. Argant zo dober evit ar c'hefridioù-se evel-rezon, ha tud ivez.

Evit ambroug hor bugale, sikour ar c'hevredigezhioù, kempenn an tachadoù foran, kuzuliiñ, selaou … e vez graet o micher gant gwazourion ar strollegezh, duazh àr domanioù ar vuhez pemdeziek hag a laka bec'h da gas da benn ar raktresoù-kêr, ar re a zo bet, ar re a zo bremañ hag ar re a vo en amzer-da-zonet.

Anne Gallo
Maire de Saint-Avé
Maerez Sant-Teve

© Alexis Tsvétoukhine

UN WEEK-END AU CŒUR DU PATRIMOINE

La chapelle Notre-Dame du Loc a ouvert ses portes pour les Journées européennes du patrimoine, les 16 et 17 septembre derniers. L'occasion pour les visiteurs de découvrir ce monument historique et de profiter d'une pause musicale lors du concert au répertoire breton d'Élodie Jaffré et Awena Lucas.

ÇA PÉDALE POUR LE DON D'ORGANES

À l'occasion du 5e Tour de Bretagne des cyclistes greffés, organisé par le collectif Amigo-Bretagne, près de 50 cyclistes greffés ont fait étape à Saint-Avé. Ce tour de 617 kilomètres, reliant les CHU de Nantes et Rennes a pour objectif de sensibiliser au don d'organes.

MAISON DE L'ENFANCE, LES TRAVAUX AVANCENT

L'extension destinée au Relais assistantes maternelles et au Lieu Accueil Enfants Parents a été livrée début octobre. Elle accueille temporairement les enfants de la crèche pendant la durée des travaux de rénovation du bâtiment existant. La livraison est prévue pour la rentrée 2018.

© Alexis Tsvétoukhine

FÊTE VOS JEUX

Gros succès pour la 6e édition de Fête vos jeux qui a attiré plus de 1600 visiteurs samedi 7 octobre à L'albatros. Rendez-vous l'an prochain pour de beaux moments de partage autour du jeu !

UN SUPER MARCHÉ D'AUTOMNE ANIMÉ

Concert, manège pour les plus petits, dégustations et animations… Le super marché bio d'automne, organisé par les producteurs et les commerçants, a remporté un franc succès. Le marché bio a lieu tous les mardis entre 16h et 19h, sur la place Notre-Dame du Loc.

LE BOB THÉÂTRE EN RÉSIDENCE DE CRÉATION

Le Bob Théâtre a ouvert le bal des compagnies en résidence de création au Dôme. À l'issue du spectacle « De l'avenir incertain du monde dans lequel nous vivons », les élèves de la classe Cham de l'école Madame de Sévigné à Vannes ont pu échanger avec les comédiens.

DEUX ACTEURS À L'EHPAD

Dans le cadre de la semaine bleue en octobre dernier, le court-métrage « Cassez les codes », réalisé par l'association Avec Nous, a été diffusé à l'Ehpad. Les résidents Irène, 87 ans et Pierre, 95 ans, se sont glissés dans la peau de véritables acteurs et ont été chaleureusement applaudis par le public.

17 KILOS DE MIEL

La récolte est moins importante que l'année dernière, mais le goût est toujours au rendez-vous ! 17 kilos de miel ont été extraits de deux ruches, avec le concours de Marie-Paule Tsvétoukhine, apicultrice, et des agents du service espaces verts. Une dizaine d'enfants de L'albatros sont venus découvrir le processus de récolte du miel. Ils ont été les premiers à le déguster !

LA RENTRÉE RIME AVEC NOUVEAUTÉ

Depuis cette année, deux nouvelles classes ont ouvert dans les écoles Anita Conti et Julie Daubié. Des ouvertures qui permettent de réduire les effectifs de chaque classe. Le point sur les nouveautés.

Marie-Anne Robic, nouvelle enseignante en filière bilingue depuis la rentrée, apprend le breton aux 15 élèves de la classe CE2-CM1-CM2.

UNE CLASSE SUPPLÉMENTAIRE À ANITA CONTI

Pour répondre à l'augmentation du nombre d'élèves scolarisés à Anita Conti, une dixième classe a été ouverte. Les élèves sont désormais, en moyenne, 24 par classe. Un effectif qui permet aux enfants d'évoluer dans un environnement plus serein et aux enseignants d'avoir davantage de temps et d'attention pour chacun d'entre eux. Les interactions entre élèves se trouvent aussi favorisées dès lors qu'ils sont moins nombreux.

TROIS CLASSES BILINGUES À JULIE DAUBIÉ

L'ouverture d'un poste supplémentaire en filière bilingue a permis de répartir les élèves en deux classes élémentaires : une classe de 12 élèves en CP-CE1 et une autre de 15 élèves en CE2-CM1-CM2. Avec les 25 élèves de maternelle, il y a maintenant trois classes d'enseignement bilingue français breton à Julie Daubié.

CHIFFRES CLÉS

1592

C'EST LE NOMBRE D'ÉLÈVES SCOLARISÉS À SAINT-AVÉ.
1 151 EN MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE ET 441 COLLÉGIENS

LE PRESSOIR, CINQ CHEFS CUISINENT BÉNÉVOLEMENT POUR LES RESTOS DU CŒUR

Le 5 décembre prochain, Vincent David sera accompagné de quatre chefs bretons dans les cuisines du Pressoir pour mitonner, ensemble et bénévolement, au profit de l'association fondée par Coluche.

Michel Maignioux, référent des Restos du Cœur pour le Morbihan, Jérôme Berthelot (Tumulus, Carnac), Frédéric Claquin (Villa Tri Men, Sainte-Marine Combrit), Olivier Valade (Maison Tirel Guérin, Saint-Méloir-des-Ondes), Vincent David (Le Pressoir, Saint-Avé), Baptiste Denieul (Auberge Tiegezh, Guer) et Laure Pitin, représentante de Châteaux et Hôtels Collection.

60 COUVERTS

Les cinq chefs bretons se sont réunis, début octobre, à Saint-Avé pour définir le menu de leur Dîner de chefs. Un grand menu dégustation, composé de sept plats avec un accord mets et vins sera proposé au tarif de 100 € par personne. Katia et Vincent David, propriétaires du Pressoir depuis huit ans, sont très fiers de participer à cet évènement et de faire un geste pour les plus démunis. L'objectif des cinq chefs est de réaliser 60 couverts pour pouvoir reverser la somme de 6 000 € aux Restos du Cœur. Parallèlement au Dîner de chefs, une tombola sera organisée dans les établissements des chefs participants. Les billets seront mis en vente à 10 €. À gagner : des repas et cours de cuisine. Les recettes seront reversées à l'antenne départementale.

Michel Maignioux, représentant des Restos du Cœur vannetais, souligne que *« la demande sur Vannes est de plus en plus forte. »* Près de 240 000 repas ont été distribués en 2017 (45 000 en 2016).

328 000 € REVERSÉS À L'ASSOCIATION DEPUIS 2014

Cette démarche originale a vu le jour, la première fois, en 2014, à l'initiative d'un chef Châteaux & Hôtels Collection. Depuis, l'idée a fait des émules. Ainsi, le 5 décembre prochain, Châteaux & Hôtels Collection organisera, en simultané dans 13 villes de France, des dîners à plusieurs mains, dont l'intégralité de la recette sera versée aux Restos du Cœur. Depuis 2014, cet événement caritatif a permis d'apporter plus de 328 000 € à l'association, soit de financer plus de 328 000 repas. En 2017, Châteaux & Hôtels Collection, avec le soutien des Chefs et de leurs équipes, souhaite collecter 150 000 € au profit des Restos du Cœur.

Pratique

Le Dîner de chefs. Tarif : 100 € / personne

Règlement à réservation par chèque à l'ordre des Restos du Cœur, à faire au Pressoir, 7 rue de L'Hôpital, 56890 Saint-Avé. Tél. 02 97 60 87 63.

Plan grand froid

Toute personne âgée ou handicapée peut bénéficier d'une attention et d'un suivi particulier dans les périodes de grand froid. En tant que proche ou tout simplement voisin, vous pouvez signaler au CCAS une personne dont la situation vous paraît fragile. Cette personne sera informée par courrier et aura le choix de figurer, ou non, dans ce registre. Ce coup de pouce peut tout à fait être temporaire : libre à chacun de se désinscrire quand il le souhaite.

Colis de Noël

Chaque année, les Avéens de plus de 80 ans reçoivent un colis de Noël offert par le CCAS. Courant décembre, les conseillers municipaux leur rendent visite pour leur remettre le colis en main propre. Une rencontre qui permet d'échanger et de rompre la solitude des aînés. La liste des personnes est établie à partir des listes électorales. Si vous n'êtes pas inscrit, faites-vous connaître auprès du CCAS.

Zone bleue : une heure trente de stationnement gratuit

Le stationnement en zone bleue a pour objectif de faciliter l'accès aux commerces du centre-ville en créant une rotation des véhicules. Il est limité à une heure trente du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h, et le samedi de 9h à 12h. Pour bénéficier sereinement d'une heure trente de stationnement gratuit, l'usage du disque européen est obligatoire. En cas de non-respect de la réglementation, le contrevenant s'expose à une amende de 17 euros.

Téléthon

Comme chaque année, le Basar (Bureau des associations de Saint-Avé réunies) organise une tombola associative à l'occasion du Téléthon. Les carnets de tombola sont à disposition auprès des associations participantes et au bureau du Basar. Les lots, confectionnés par les associations, seront offerts lors du tirage prévu le week-end du 8 et 9 décembre. L'intégralité des bénéfices issus de la vente des tickets de tombola seront reversés pour le Téléthon.

Basar
1, rue des Droits de l'Homme
02 97 44 61 16
basar@saint-ave.fr

En 2016, plus de 2 000 personnes ont franchi les portes de la mairie pour effectuer une demande de carte d'identité ou de passeport.

© Michel Jamoneau

LA COMMUNE, SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ

Service public de premier échelon, la commune apporte au quotidien de nombreux et précieux services de proximité aux habitants. Dans un contexte en évolution, la Ville s'organise pour maintenir la qualité du service pour le bien-être des Avéennes et des Avéens.

UN SERVICE DE QUALITÉ

État civil, aide sociale, entretien des écoles, tranquillité publique… Aux compétences qu'attribue l'État aux communes s'ajoutent les actions qui relèvent des choix politiques de la municipalité dans les domaines de la petite enfance, de la jeunesse, des personnes âgées ou encore de la culture et du sport… À Saint-Avé, la municipalité a choisi de développer des services de proximité pour faciliter le quotidien des Avéennes et des Avéens.

En 2016, plus de 2000 personnes ont franchi les portes de la mairie pour effectuer une demande de carte d'identité ou de passeport, 1700 ont été accueillies au service social, près de 100 enfants ont été accueillis à la crèche, plus de 6000 heures de service d'aide à domicile ont été effectuées. C'est dire l'importance de ces services pour les usagers.

> ***« Le service public s'adapte pour rester au plus près des besoins des citoyens. »***

De l'entretien des routes à la prise en charge des jeunes enfants, de la préparation des repas au restaurant scolaire à l'enseignement musical… Plus de 250 agents municipaux œuvrent, quotidiennement, au bien-être et à la qualité du cadre de vie des habitants. Une mission qu'ils accomplissent avec un souci constant d'égalité entre les usagers, d'efficacité et de réactivité.

UN CONTEXTE EN MUTATION

« Notre environnement est en pleine mutation : renforcement des intercommunalités, transfert de missions de l'État, réglementation, baisse des ressources.... Le service public s'adapte pour rester au plus près des besoins des citoyens. L'enjeu est de gagner en efficience, tout en préservant la qualité de service. Il s'agit, certes et bien évidemment, d'optimiser encore et toujours notre gestion budgétaire. L'exercice s'avère de plus en plus complexe lorsque les recettes baissent et que les missions s'accroissent. Cependant, les leviers ne sont pas uniquement financiers. Nous interrogeons nos pratiques, nos méthodes, en sollicitant, sans cesse, notre capacité à innover. Développer une intelligence collective est plus que jamais nécessaire en cette période de redéfinition de l'action publique territoriale. Ainsi, nous avons revisité notre organisation, développé la mutualisation des compétences, simplifié des procédures… Le développement de l'e-administration est un exemple, l'adaptation des horaires d'ouverture en est un autre... C'est un processus d'amélioration continue qui est en œuvre », indique Catherine Finociéty, directrice générale des services.

Accueil de la mairie, service informatique, police municipale, agents d'entretien… Immersion dans le quotidien des agents municipaux au service des Avéens.

LOUISA HEDDADJ, RESPONSABLE DU SERVICE PRESTATIONS À LA POPULATION

L'accueil de la mairie centralise quotidiennement les demandes, des plus ordinaires aux plus insolites. Bienvenue au service prestations à la population.

La mairie est souvent le premier interlocuteur vers lequel on se tourne lorsque l'on a un problème. *« Objet perdu, chat écrasé, poteau électrique tombé, problème de voisinage… on reçoit des demandes très variées »*, souligne Louisa Heddadj, responsable du service prestations à la population. *« Quelle que soit sa demande, nous accueillons l'usager, sans discrimination, et lui apportons une réponse ou l'orientons vers l'interlocuteur compétent. Le métier d'agent d'accueil exige de nombreuses qualités. Il faut pouvoir traiter rapidement les demandes, bien connaître les missions de chacun et avoir des connaissances règlementaires pour pouvoir apporter un premier niveau de réponse sur les démarches administratives. »*

Outre l'accueil du public, le service prestations à la population a en charge les missions d'État civil (enregistrement des naissances, mariages et décès), la gestion du cimetière, l'établissement des cartes d'identité et des passeports, l'organisation des élections et du recensement de la population… Toutes ces missions obligatoires sont confiées par l'État aux communes.

DES COMPÉTENCES ÉLARGIES

Entre l'évolution démographique et les récentes réformes réglementaires, le service prestations à la population a vu son activité s'accroître ces dernières années. Depuis fin 2016, Saint-Avé fait partie des 38 communes morbihannaises habilitées à délivrer les cartes d'identité et les passeports biométriques, quelque soit le lieu de domicile du demandeur. Ainsi, entre janvier et septembre 2017, le service a délivré près de 2 800 passeports et cartes d'identité, contre 1 600 sur la même période en 2016. Pour répondre à l'afflux des demandes et limiter au maximum les délais d'attente, un agent est désormais affecté à temps plein à l'établissement des cartes d'identité et des passeports. Les horaires d'ouverture ont été étendus et de nouveaux services en ligne (demande de rendez-vous, formulaire pré-rempli) ont vu le jour pour simplifier les démarches des usagers.

PACS : EN MAIRIE À PARTIR DU 1ER NOVEMBRE 2017

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) sera transféré à l'officier de l'État civil de la commune à partir du 1er novembre 2017.

PRATIQUE

Les cartes nationales d'identité et les passeports sont établis sur rendez-vous : mardi et mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30, vendredi de 8h30 à 12h et samedi de 8h à 12h. Les délais de prise de rendez-vous étant variables, il est conseillé d'anticiper sa demande. Pour simplifier cette démarche, il est recommandé de prendre rendez-vous en ligne sur saint-ave.fr.

UNE JOURNÉE AVEC LA POLICE MUNICIPALE

Vous les croisez un peu partout dans la ville. Prévention, surveillance, sécurité de la population, salubrité publique, les agents de la police municipale ont de nombreuses missions. Ils nous racontent leur quotidien.

© Michel Jamoneau

La patrouille à vélo facilite les contacts de la police municipale avec les habitants.

Installé dans les locaux de la mairie, le service de la police municipale de Saint-Avé est composé de deux agents : Bruno Le Fur, chef de police et Samuel Jartel, brigadier. *« Nous nous situons prioritairement dans une démarche de prévention »* explique Bruno Le Fur.

LA PROXIMITÉ D'ABORD

Chaque matin, les deux agents commencent la journée par la sécurité aux abords des écoles. La police a, en effet, parmi ses missions la sécurisation des lieux publics : bâtiments communaux, marchés hebdomadaires... Une fois les enfants entrés en classe, l'équipe part en patrouille pour assurer la surveillance générale de la commune. La tournée peut se faire en voiture ou à vélo pour faciliter les contacts avec les habitants et varie en fonction des lieux qui nécessitent une surveillance. La police municipale intervient sur tout le territoire communal. Aujourd'hui, la patrouille fait escale rue de Coëtlagat. Sur place, les agents contrôlent un domicile dont les résidents sont absents. En 2016, plus de 250 surveillances particulières d'habitation ont été réalisées par la police municipale dans le cadre de l'opération tranquillité vacances. Pendant la patrouille, les agents relèvent et répriment les infractions aux codes en vigueur (code de la route, de l'urbanisme, de l'environnement, de la santé publique...). La présence sur le terrain permet de contribuer à la sécurité de la population. Parfois, elle a permis de sauver des vies. Bruno Le Fur se souvient de la fois où il a fait intervenir les pompiers au domicile d'une personne âgée dont les volets étaient inhabituellement restés fermés. *« Je connaissais la dame. Je savais qu'elle avait des soucis de santé, mais qu'elle n'était pas à l'hôpital. J'ai appelé les pompiers. On l'a retrouvée par terre dans sa chambre. Elle avait passé un long moment au pied de son lit. »*

UNE MISSION DE MÉDIATION

Une partie de l'après-midi est aussi consacrée à la patrouille et à la sécurisation des abords des écoles à la sortie des classes. Bien sûr, aucune journée ne se ressemble. L'équipe peut être appelée à tout moment pour aller constater un délit, sécuriser la circulation sur un accident de la route… Quand ils ne sont pas sur le terrain, les agents reçoivent les usagers à leur bureau. *« L'accueil du public nous permet d'appréhender plus finement une situation, un conflit. Le cas échéant, on peut alors diriger les personnes vers les services compétents, la gendarmerie, par exemple, pour un dépôt de plainte ou un conciliateur pour un problème de voisinage »*, explique le chef de la police municipale. *« Nous avons aussi un rôle de médiateur. Il nous arrive d'organiser des rencontres entre voisins pour désamorcer un problème de voisinage. »*

© Michel Jamoneau

UNE COORDINATION AVEC LA GENDARMERIE

Enfin, la police municipale travaille en lien étroit avec la gendarmerie dans le cadre d'une convention de coordination avec les forces de sécurité de l'État. Des rencontres ont lieu très régulièrement pour échanger toutes informations utiles relatives à la tranquillité publique de la commune.

© Michel Jamoneau

L'équipe de la direction des systèmes d'information et d'organisation au complet. De gauche à droite : Yohann Plard, technicien SIG et développement, Christian Frey, directeur du service, et Laurent Evenard, technicien.

LE SERVICE INFORMATIQUE FACILITE VOS DÉMARCHES

Services en ligne, échanges par SMS, newsletters… Les agents du service informatique œuvrent au déploiement d'outils pour faciliter l'accès des Avéens aux services publics et optimiser l'organisation des services.

400 OBJETS CONNECTÉS

Le parc informatique de la Ville compte plus de 400 objets connectés (ordinateurs, téléphones, tablettes…) répartis entre les services administratifs de la Ville et l'ensemble des équipements publics : écoles, Ehpad, médiathèque, Dôme, École municipale de musique… Le parc est géré par la direction des systèmes d'information et d'organisation, pilotée par Christian Frey. L'équipe a aussi une mission de conseil auprès des services municipaux dans le choix des logiciels (comptabilité, ressources humaines, élections, enfance jeunesse…). Elle assure la formation et apporte, dès que nécessaire, une assistance aux utilisateurs. Un métier qui exige de la réactivité et d'être en veille permanente pour connaître les dernières technologies. *« Notre priorité aujourd'hui, c'est la sécurité, »* souligne Christian Frey. *« Nous devons constamment maintenir le parc à jour pour garantir la sécurité des données, notamment celles des usagers… »*

DES LOGICIELS MADE IN SAINT-AVÉ !

Singularité avéenne, les compétences en développement informatique de l'équipe permettent aussi à la collectivité de disposer d'une multitude d'outils pour optimiser l'action des services. Les logiciels pour la gestion électronique des documents ou encore l'évaluation des risques professionnels ont ainsi été créés en interne. Par ailleurs, la présence d'un cartographe dans l'équipe a permis de développer la base de données urbaines de la commune. Plan local d'urbanisme (PLU), bâtiments publics, espaces verts, nids de frelons asiatiques… La base offre une analyse fine du territoire et constitue un précieux outil de gestion du patrimoine communal.

FACILITER LES DÉMARCHES DES AVÉENS

De la simple mise à disposition de formulaires à la réalisation d'une démarche complète en ligne, le service informatique travaille, depuis plusieurs années, à la simplification des démarches des Avéens. *« Avec l'informatique, les comportements et les attentes des citoyens ont changé. Ils veulent de la personnalisation, de la qualité, une certaine interactivité, de la rapidité tout en gardant la simplicité et la proximité »* indique Christian Frey. Pour y répondre, le portail citoyen, accessible depuis le site Internet, offre la possibilité d'effectuer des demandes relatives à l'État civil, mais aussi les réservations de salles et de matériels, la prise de rendez-vous en ligne pour les demandes de passeport ou de carte d'identité… Le portail famille permet de gérer l'inscription de son enfant aux services périscolaires. La billetterie en ligne du Dôme permet d'acheter ses places de spectacles… En interne aussi les procédures sont dématérialisées (facturation, actes administratifs…) pour une plus grande efficacité et réactivité des services.

SABRINA CONNAÎT LE DÔME DANS LES MOINDRES RECOINS

Rencontre avec Sabrina Bosseno, agent d'entretien au Dôme.

Son nom ne vous dit peut-être rien, mais son visage ne vous est sans doute pas inconnu. Si vous êtes un habitué des lieux, vous l'avez sûrement croisée au détour d'un rayon à la bibliothèque ou au Dôme. Sabrina Bosseno assure l'entretien quotidien de l'espace culturel, de la médiathèque et du bureau des associations le Basar. Chaque matin, bien avant l'arrivée de ses collègues et du public, elle enfile sa blouse et commence sa tournée. D'abord allumer les lumières, ouvrir les volets, puis aérer. Ensuite seulement, elle s'attaque au nettoyage. « *Entre l'entretien du sol et du mobilier, le nettoyage des loges, du hall, de la salle de spectacle, des toilettes, le dépoussiérage des étagères… Le travail ne manque pas* », précise- t-elle.

ÊTRE AUX PETITS SOINS DES ARTISTES

Sabrina travaille au Dôme quasiment depuis l'ouverture. Diplômée d'un CAP employé technique de collectivité, elle connaît son boulot par cœur, mais surtout elle l'adore et l'exprime avec une joie sincère : « *J'aime faire le ménage. J'aime la propreté. J'aime que les personnes soient accueillies dans un espace propre, que ça sente bon ! C'est bien simple, à la maison comme au travail, je ne peux pas partir tant que tout n'est pas propre.* » Son amour du travail bien fait lui permet de dépasser les préjugés sur la profession. « *Mon travail est souvent perçu comme dégradant, mais moi, j'ai passé un CAP pour faire du ménage et je suis contente de faire ce métier. J'aime travailler au Dôme. Ici, je suis avec les livres. Je suis en contact avec le public, les artistes.* » Son travail en coulisses lui donne justement l'occasion de les côtoyer de plus près. À chaque spectacle, Sabrina prépare les loges et est aux petits soins des artistes. « *J'aime être là quand il y a des spectacles pour pouvoir accueillir les artistes et leur rendre service.* »

Tout comme Sabrina, 38 agents d'entretien travaillent pour la commune à la maison de l'enfance, dans les écoles, à l'Ehpad ou encore dans les salles de sport et associatives… Quotidiennement, ils assurent l'entretien des locaux pour le bien-être et le confort du personnel qui y travaille et des usagers qui bénéficient des services et équipements publics.

© Michel Jamoneau

Sabrina assure l'entretien quotidien de l'espace culturel, de la médiathèque et du bureau des associations le Basar.

Trois questions à Anne Gallo, maire

QUELLE EST, SELON VOUS, L'IMPORTANCE DES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ ?

Un service public de proximité et de qualité est l'outil principal d'une collectivité pour assurer un cadre de vie équilibré aux habitants. N'oublions pas que le service public, c'est le « patrimoine de ceux qui n'en n'ont pas ». Comment ferions-nous sans éclairage public, sans cantine, sans Ehpad, sans équipements sportifs ?

ESPACE CULTUREL, ASSAINISSEMENT, CANTINE, DE NOMBREUX SERVICES SONT GÉRÉS DIRECTEMENT PAR LA VILLE. POURQUOI CE CHOIX ?

Notre action est guidée par la volonté d'offrir aux habitants un service public de qualité à un prix juste. La gestion des services en régie, c'est-à-dire directement par la commune, nous permet de répondre plus justement aux besoins des Avéens. C'est un gage de souplesse et de réactivité mais aussi de cohérence entre nos politiques. La présence d'une cuisine centralisée, par exemple, permet de maîtriser ce que mangent les enfants, de développer les circuits courts et des actions de sensibilisation avec les autres services de la collectivité.

PRESSION DES FINANCES PUBLIQUES, RÉFORME DES TERRITOIRES… QUELS SONT, SELON VOUS, LES ENJEUX DU SERVICE PUBLIC AUJOURD'HUI ?

Il est important de bien positionner le rôle de la commune. En tant que collectivité territoriale de proximité, elle facilite la vie quotidienne et crée du lien avec et entre les habitants. Ce qui ne peut pas être fait par la mairie pourra être réalisé à l'échelon intercommunal, par exemple. Mais le lien, lui, se fera toujours à l'échelon local. Nous, les maires, devons nous battre pour garantir les services publics de proximité.

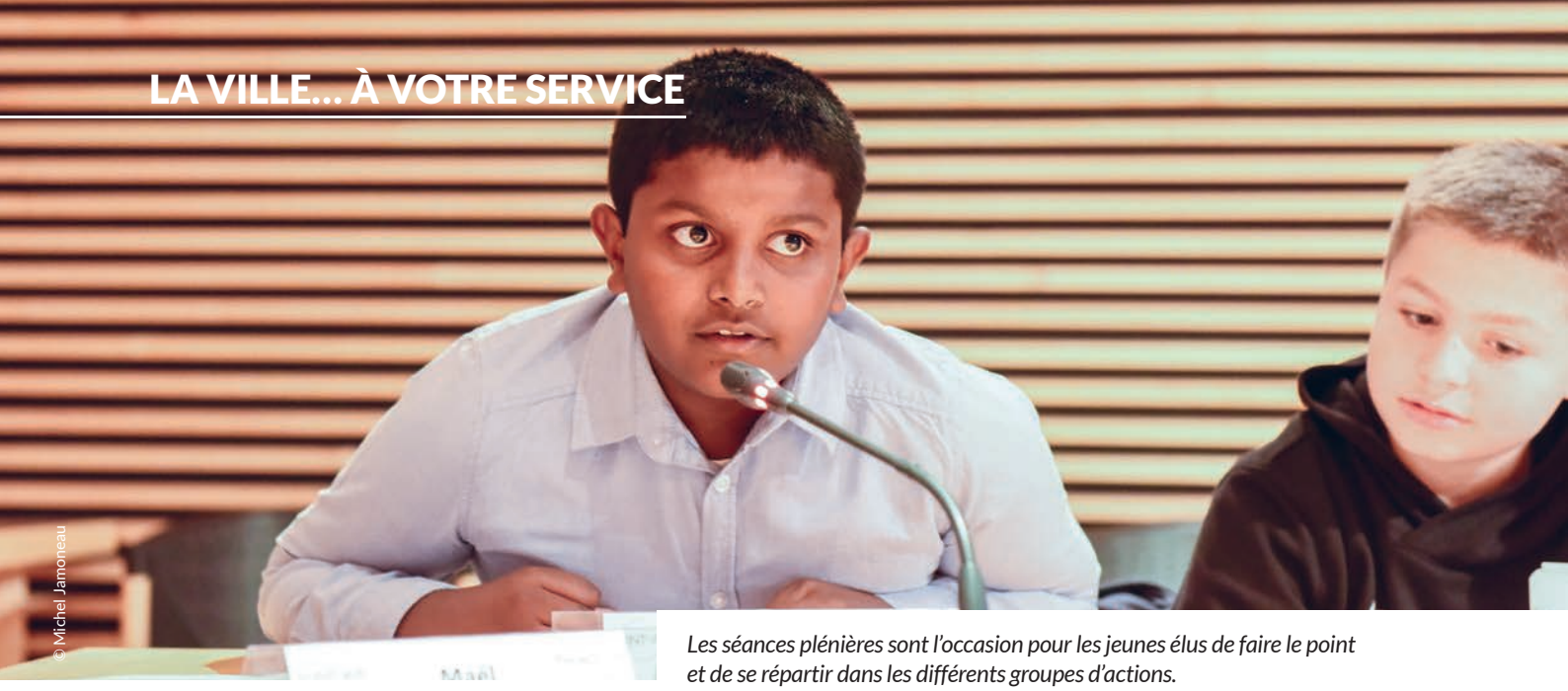

© Michel Jamoneau

Les séances plénières sont l'occasion pour les jeunes élus de faire le point et de se répartir dans les différents groupes d'actions.

LE CME FAIT LE BILAN

C'est l'heure du bilan de mi-mandat pour les jeunes du Conseil municipal des enfants. Organisation d'évènements au profit d'associations sociales et humanitaires, création de boîtes à livres… En l'espace d'un an, de beaux projets se sont concrétisés et les nouvelles idées fusent déjà !

SOLIDARITÉ ET ÉCHANGES INTERCULTURELS

Tout juste quelques semaines après l'élection, les 15 enfants du groupe « animations » se sont rapidement impliqués dans l'organisation d'une boum chocolat. Choix de la salle et du matériel nécessaire, sélection et diffusion de l'affiche et des flyers... Tout était prêt pour le jour J. La vente des entrées et la tenue de la buvette ont permis de récolter 430 euros. Une somme qu'ils ont choisi de reverser à l'école maternelle « Les cigognes », située au Burkina Faso. Les élèves burkinabè ont pu acheter et renouveler leur matériel scolaire. En avril dernier, le cross des écoles a été l'occasion d'organiser une grande collecte de bouchons au profit de « Fleurs de bouchons ». Une association qui achète des joelettes pour permettre aux personnes en situation de handicap de se promener dans des lieux qui leur sont habituellement inaccessibles. « *Depuis le début du mandat, les enfants s'engagent réellement pour concrétiser différents projets qui touchent la solidarité. Soutenus par l'équipe d'accompagnateurs et les représentants de l'Unicef - Ville amie des enfants, de très belles initiatives ont été menées* » précise Sylvie Dano, adjointe à la petite-enfance, l'enfance et la jeunesse.

Quatre boîtes à livres ont été installées sur la commune : au square de l'église, sur la place Notre-Dame du Loc, près du mail Gandhi et à Beau Soleil.

DES BOÎTES À LIVRES EN VILLE

« *J'ai bien aimé le projet des boîtes à livres, car nous avons pu choisir les lieux, les formes et couleurs et sélectionner les premiers livres à la médiathèque !* » témoigne un jeune élu lors de la séance plénière. Une action qui leur a permis d'assister à la fabrication des boîtes par les jeunes de l'IMpro (Institut médico-professionnel) du Moulin Vert, de décorer les boîtes avec l'aide d'une artiste... Ils ont aussi été épaulés par Mathieu Le Vu, Avéen en fauteuil roulant, pour rendre les boîtes à livres accessibles : « *je les ai aidés à fixer les boîtes à la bonne hauteur, dans des lieux accessibles. Je trouve que c'est une bonne initiative et j'ai déjà déposé des livres !* » témoigne-t-il.

DES IDÉES PLEIN LA TÊTE

Un an après, les 33 jeunes élus ont encore beaucoup d'idées. À commencer par la création d'un groupe « ouragan », dont l'objectif est de créer des animations pour récolter des fonds à destination des victimes de l'ouragan Irma. Quant au groupe « skate-park », il poursuit sa réflexion sur le futur aménagement. Après avoir visité quelques skate-park voisins avec des adolescents et adultes pratiquants, les jeunes citoyens participeront à la sélection des pentes et obstacles. Une journée inter-sports et de nombreuses autres animations sont aussi prévues. Ils ont du pain sur la planche !

FESTIVAL DES SOLIDARITÉS

Environnement, migrations, alimentation, commerce, droits civils et politiques… Ces thématiques sont autant d'enjeux défendus par le collectif SSI des pays de Vannes et Auray. Du 17 novembre au 3 décembre, le collectif proposera plusieurs animations solidaires. Zoom sur le programme avéen.

DES PONTS PAS DES MURS

En 2017, la Semaine de la solidarité internationale devient le Festival des solidarités. Deux semaines d'actions solidaires portées par le collectif SSI des pays de Vannes et Auray, composé de cinq municipalités, 18 associations, deux établissements d'enseignement et quelques membres individuels. *« La commune s'est toujours impliquée dans la solidarité internationale. La Ville de Saint-Avé a intégré le collectif, à sa création, et se joint, chaque année, à l'action d'un grand nombre d'associations solidaires, de collectivités et d'acteurs divers du territoire »* précise Jean-Pierre Mahé, conseiller municipal, référent solidarité internationale. L'objectif d'un tel évènement est d'interpeller et de sensibiliser le public à l'engagement citoyen de solidarité locale et internationale, comme l'illustre le slogan *« Des ponts pas des murs »* choisi par le collectif. *« Nous souhaitons lancer des ponts pour construire et défendre des valeurs communes d'ouverture et de citoyenneté, favoriser la rencontre et l'apprentissage de l'autre, comme les pierres solidaires dans la construction des ponts. À l'inverse, les murs représentent le repli sur soi et les préjugés… »* confie Montaine Kerrand, présidente du collectif.

Trois rendez-vous à Saint-Avé

Philo-fables à la médiathèque

Mercredi 15 novembre à 14h30
Médiathèque Germaine Tillion

Erwan Delliou proposera une lecture de philo-fables et d'histoires surprises autour de la légende du colibri. Nono, dessinateur, viendra illustrer, sur le vif, les textes récités par Erwan Delliou.

Sur inscription à la médiathèque

Maiwen partage son expérience en Allemagne

Vendredi 24 novembre à 18h
Auditorium du Dôme

Maïwen Landurant, étudiante en formation d'assistante sociale, est allée en Allemagne observer la manière dont nos voisins accueillent et intègrent les réfugiés. *« J'ai observé le parcours des réfugiés à Berlin au sein d'une ONG. Comment ces populations sont accueillies, qu'est-ce-qui est mis en place pour faciliter et améliorer leur intégration et leurs conditions de vie... L'idée était de s'inspirer de l'Allemagne et voir ce qu'il est possible de mettre en place en France »* témoigne-t-elle. Elle partagera son expérience lors d'une mini-conférence.

Entrée libre

Soirée de clôture « Saveurs et musiques du monde »

Samedi 25 novembre à 19h
Espace Jean Le Gac

Pour clôturer le festival des solidarités, le collectif invite toutes les bonnes volontés, citoyens et citoyennes à se retrouver à l'Espace Jean Le Gac pour partager un moment convivial en musique. Pour rester dans l'esprit de solidarité et de découverte mutuelle des uns et des autres, chacun est invité à apporter une entrée, un plat ou un dessert typique de sa région ou de son pays. Toutes les saveurs sont les bienvenues !

Entrée libre

TAXE D'HABITATION, CE QUI CHANGE CETTE ANNÉE

Un débat existe en ce moment au niveau national autour de la suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages. Cependant, tous les foyers sont appelés à contribuer pour l'année 2017. Il y a un an, le Conseil municipal votait la suppression de l'abattement général à la base (10 %) de la taxe d'habitation. Voici quelques éclairages pour mieux comprendre cette taxe et les nouvelles mesures prises par la Ville.

À QUOI SERVENT LES IMPÔTS LOCAUX ?

La taxe d'habitation et la taxe foncière représentent 47 % du budget de fonctionnement de la Ville de Saint-Avé. Elles permettent à la collectivité de financer les services publics (État civil, restaurant scolaire, médiathèque, police municipale), les actions communales en matière de solidarité (personnes âgées, maison de l'enfance, aide sociale…), le soutien aux associations (culturelles et sportives, de loisirs et caritatives…) ou encore d'assurer le bon fonctionnement des équipements publics (entretien de la voirie, éclairage public, chauffage des écoles…).

QUI PAIE LA TAXE D'HABITATION ?

La taxe d'habitation est payée par l'occupant du logement au 1er janvier de l'année d'imposition. Il peut donc s'agir du propriétaire, du locataire ou bien d'un occupant à titre gratuit. Elle fait partie, avec la taxe foncière, des impôts locaux qui sont perçus par les collectivités locales en fin d'année.

COMMENT SE CALCULE LA TAXE D'HABITATION ?

La taxe d'habitation est égale au produit de la valeur locative moins les abattements par le taux d'imposition.

La valeur locative sert au calcul de l'impôt. Elle n'est pas fixée par la Ville, mais par l'État, selon des critères nationaux qui datent de 1970. Elle prend notamment en compte la surface du local et les éléments de confort (chauffage, WC…).

L'intercommunalité et la commune fixent chacune leur taux d'imposition respectif. Le taux communal de Saint-Avé (14,34 %) est inchangé depuis 2009. Par ailleurs, chaque collectivité territoriale peut voter la création ou la suppression d'abattements qui viennent réduire la valeur locative du bien.

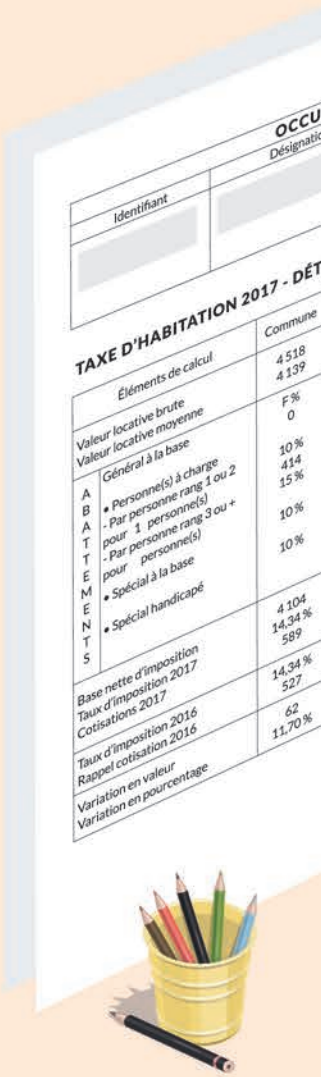

COMMENT SE SITUE SAINT-AVÉ PARMI LES VILLES DE TAILLE COMPARABLE ?

Sources : fiche DGFIP 2016

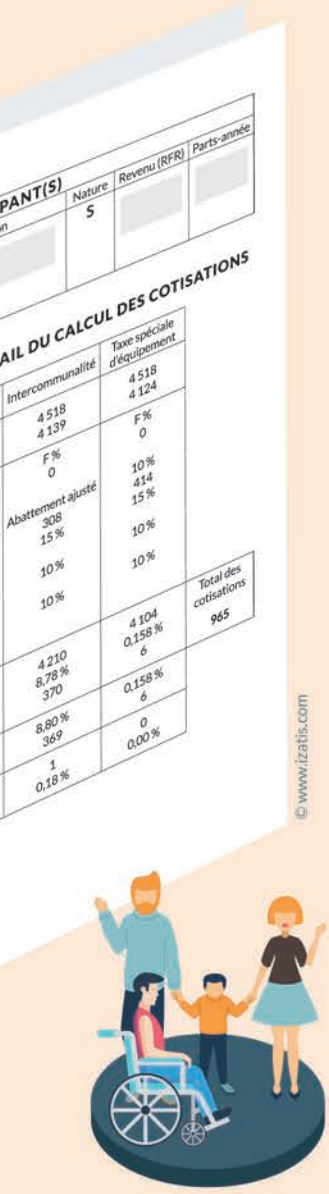

© www.izatis.com

QUELLES SONT LES NOUVELLES MESURES PRISES PAR LA VILLE ?

En 2016, le Conseil municipal a voté la suppression de l'abattement général à la base s'appliquant à tous les logements et a institué, simultanément, un abattement de 10 % pour les foyers aux revenus modestes. Cette mesure vise à maintenir la capacité d'autofinancement de la commune pour continuer à développer les équipements et des services de qualité pour tous les Avéens. Explications.

POURQUOI AVOIR SUPPRIMÉ L'ABATTEMENT ?

Saint-Avé, comme l'ensemble des collectivités territoriales subit une baisse de ses recettes. Cette situation s'explique principalement par l'impact des mesures nationales : baisse des dotations (550000€ depuis 2014), normes… ainsi que par le désengagement des partenaires, comme le Conseil départemental, du fait des mêmes mesures qui sont appliquées à l'ensemble des collectivités territoriales. En complément des baisses de recettes, les collectivités voient leurs charges de fonctionnement augmenter du fait, notamment, de mesures nationales concernant les carrières des agents publics.

Pour maintenir une situation financière saine, tout en garantissant la pérennité des projets nécessaires au développement de Saint-Avé, la Ville a pris plusieurs mesures, parmi lesquelles : la priorisation des projets, la recherche active de nouvelles sources de financements extérieurs (subventions, appels à projets, mécénat, vente de matériels inutilisés...), l'analyse de pratiques, le développement du contrôle de gestion, la réduction des charges à caractère général (-4 % en 2016), la constante recherche du meilleur rapport qualité/coût, le développement des démarches de dématérialisation, et la suppression de l'abattement général à la base (10 %) s'appliquant à tous les logements.

QUELLES CONSÉQUENCES POUR LE CONTRIBUABLE ?

Calculée sur la valeur locative moyenne, la suppression de cet abattement se traduit, à Saint-Avé, par une augmentation moyenne de 65 € de la taxe d'habitation par contribuable. Cependant, afin de neutraliser l'impact pour les foyers aux revenus les plus modestes, la Ville a institué un nouvel abattement spécial à la base de 10 %. Ces deux mesures combinées permettent d'obtenir une recette supplémentaire évaluée à 220000 € pour l'autofinancement. C'est important pour pouvoir continuer à offrir des équipements et des services de qualité aux habitants.

SAINT-AVÉ APPLIQUE DÉSORMAIS TROIS ABATTEMENTS

Abattement pour charges de famille
À Saint-Avé, il est de 10 % pour chacun des deux premiers enfants et ensuite de 15 % pour chacune des personnes supplémentaires à charge.

Abattement spécial personnes invalides ou handicapées (10 %)
Il s'applique aux contribuables, titulaires d'une carte d'invalidité et/ou recevant une allocation pour invalidité ou pour adulte handicapé. L'abattement s'applique également aux contribuables qui occupent leur logement avec une personne remplissant ces conditions. Attention : le contribuable doit adresser une déclaration au service des impôts de sa résidence principale, avant le 1er janvier, afin de bénéficier de l'abattement l'année suivante.

Abattement spécial revenus modestes (10 %)
Il est applicable dès cette année et concerne les familles aux revenus modestes.

Françoise Dano et Lionel Guedo, ont repris les rênes de l'entreprise familiale suite au départ de leur père, Jean-Paul Guedo, en 2011.

L'ENTREPRISE GUEDO, UNE HISTOIRE DE FAMILLE

La société Guedo, implantée à Kermelin, fêtera dans quelques années sa 50e bougie. Avec près de 2,5 millions d'euros investis en 2016, elle poursuit sa success-story. Portrait d'une petite entreprise familiale avéenne devenue grande.

UNE HISTOIRE DE FAMILLE

C'est l'une des premières entreprises à s'être installée au parc d'activités de Kermelin. Depuis sa création en 1973 par Jean-Paul Guedo, l'entreprise éponyme est restée fidèle au 7, rue Lavoisier. En bientôt 50 ans d'existence, la petite société familiale s'est considérablement développée. Elle se fait d'abord connaître dans le secteur de l'affûtage, cœur de métier de son créateur. Puis, « *au fil de l'eau, les activités de l'entreprise se sont élargies. Le secteur affûtage a été rejoint par le secteur bobinage et mécanique de précision* », témoigne Lionel Guedo, fils de Jean-Paul Guedo et actuel codirigeant de l'entreprise avec sa sœur, Françoise Dano. Le développement des activités amènent l'entreprise à effectuer plusieurs travaux d'agrandissement et à embaucher du personnel. « *Actuellement, nous comptons 78 salariés et bénéficions de 4 000 m² pour nos ateliers* » poursuit-il. L'entreprise reste familiale, comme le souligne le codirigeant. « *Françoise, ma sœur, gère toute la partie des finances, des ressources humaines et de la règlementation lorsque je m'occupe de la production, des investissements et de l'aspect commercial. Les chefs de secteurs sont dans l'équipe depuis très longtemps et nous venons tout juste de fêter les premiers départs en retraite. Une secrétaire et un fraiseur. Ils travaillaient pour l'entreprise depuis le tout début, soit plus de quarante ans !* ».

Jean-Paul Guedo (au centre), créateur de l'entreprise éponyme, lors du salon Expo Bois au début des années 80. Ici devant une machine d'affûtage, première activité développée par la société.

QUATRE ENTREPRISES EN UNE

20 salariés s'affairent quotidiennement à la fabrication d'outils coupants dans l'atelier de l'affûtage. Disques, lames, trancheurs, scies ou encore fraises sont conçus pour différents secteurs comme la menuiserie ou l'agroalimentaire. « *Les technico-commerciaux vendent ensuite les outils en Bretagne, Normandie, Pays et de la Loire, jusqu'en Vendée* ».

Les investissements réalisés fin 2016 ont permis d'agrandir les locaux de l'entreprise et d'investir dans du matériel neuf. Ici, la nouvelle salle de contrôle du secteur mécanique de précision, dernière étape avant la livraison des moules.

Le secteur bobinage fait son apparition dans un atelier de 600 m² en 1990. Suite à une évolution considérable de l'activité, un nouvel atelier dédié au bobinage est créé quatre ans plus tard. Le secteur occupe désormais une surface de 1000 m². Vente et réparation de moteurs, pompes et outillage électroportatif, une dizaine de personnes travaille dans l'atelier. « *Il peut s'agir par exemple de remettre en état des moteurs de grue, de réseaux d'assainissement... ou bien de vendre du matériel neuf* » précise le chef d'entreprise.

> *« Nous vendons nos carcasses de moules et notre savoir-faire en Allemagne, en Suisse, en Autriche, aux Pays-Bas. »*

Le secteur mécanique de précision, créé en 1994, a quant à lui connu un grand essor. En l'espace de six ans, la surface de l'atelier a presque triplé et l'activité, en pleine expansion, réalise près de la moitié du chiffre d'affaires de l'entreprise. Et pour cause : la société Guedo usine des carcasses de moules d'injection pour la plasturgie : « *nous fabriquons des moules pour que de grands groupes puissent fabriquer les pièces en plastique dont ils ont besoin, notamment des bouchons de shampoings, de parfum, d'eau, de ketchup...* » explique Lionel. « *Nous nous sommes concentrés sur ce secteur, qui est un marché plus technique et qui demande plus de précision* ». Et c'est une affaire qui marche : « *nous nous sommes lancés à l'export en 2007 et nous vendons nos carcasses de moules et notre savoir-faire en Allemagne, en Suisse, en Autriche, aux Pays-Bas.* »

DE LA PETITE BOUTIQUE AU SITE MARCHAND

Dernière activité de l'entreprise, mais pas des moindres, le site internet marchand de l'entreprise, guedo-outillage.fr. « *La boutique de vente d'outils a toujours existé. Mon père allait voir les menuisiers et nous assurions aussi le service après-vente en réparant les outils. Nous avons poursuivi à notre niveau pendant 30 ans avant d'ouvrir le site de vente en ligne en 2007* » continue Lionel Guedo. Il se rappelle qu'avant de développer le pôle web-marketing de la société il y a dix ans, le chiffre d'affaires se situait autour de 200 000 euros par an. Aujourd'hui, le site guedo-outillage.fr enregistre plus de 100 commandes journalières et leur permet d'avoisiner les six millions d'euros de chiffre d'affaires, en vendant du matériel professionnel accessible aux particuliers. Des conseils prodigués sur leur blog, à l'alimentation du site internet, en passant par l'expédition des colis et par le service après-vente, tout est réalisé dans les locaux avéens. Le magasin, lui aussi, est toujours situé au 7, rue Lavoisier.

Fin 2016, la société Guedo pousse les murs et s'agrandit de nouveau. Elle investit un million d'euros dans les bâtiments et 1,5 million dans de nouvelles machines. 1000 m² supplémentaires, qui permettent de stocker davantage et de réorganiser l'espace. « *Maintenant, nous sommes bien installés. Les salariés ont gagné en confort au travail et les process ont été optimisés. Tout le monde y trouve son compte ! Nous venons d'ailleurs de recruter trois nouvelles personnes* » conclut Lionel Guedo.

Contact
02 97 60 74 22 - contact@guedo.fr
guedo.fr et guedo-outillage.fr

Nouvel entrepreneur à Saint-Avé ? Vous êtes conviés au petit déjeuner des nouvelles entreprises mardi 5 décembre à 8h, salle Olympe de Gouges en mairie. Autour d'un café, vous rencontrerez Marine Jacob, Maire-adjointe déléguée au développement économique et à l'emploi. Ce sera aussi l'occasion de découvrir le service Action économique emploi et d'échanger avec les autres acteurs économiques du territoire.

Chaudronnier, métallier et serrurier feront partie des métiers à découvrir à l'occasion de la nouvelle édition de l'action « Nos métiers ont de l'avenir ». Mardi 14 novembre à 14h30, la chaudronnerie Arinox, située au parc d'activités du Poteau, ouvrira ses portes. Visite, présentation des métiers et des voies de formation sont au programme. Journée gratuite, sur inscription auprès de l'accueil emploi.

Accueil emploi - 02 97 44 65 65
emploi@saint-ave.fr

Bienvenue à SOS Volets 56, entreprise nouvellement implantée au parc d'activités de Kermelin. David Pelaud, gérant, assure notamment le dépannage, réparation, modernisation des volets roulants. Il se déplace pour réaliser des diagnostics appropriés.

8, rue Yves-Le Prieur – PA de Kermelin
02 97 49 42 88 – 06 48 78 16 26
sosvolets56@gmail.com

La quinzaine commerciale l'Ucaave (Union des commerçants et artisans de Saint-Avé) aura lieu du 11 au 24 décembre. Comme tous les ans, l'association vous propose un jeu concours pour gagner des bons d'achats, dont un gros lot à 500 euros. Pour jouer, il suffit de remplir les coupons à disposition chez les commerçants qui participent à l'opération.

Nouveau ! Tous les derniers jeudis du mois, découvrez les apéro'boulot. Le concept ? Les membres de l'Ucaave se réunissent dans un bar de la commune pour échanger leurs idées sur les animations portées par l'association. Tous les entrepreneurs avéens, adhérents ou non, sont invités à les rejoindre pour s'impliquer à leurs côtés. Ils accueillent aussi tous les habitant(e)s qui souhaitent simplement discuter avec leurs commerçants. Le prochain apéro'boulot aura lieu jeudi 26 novembre au Welcome.

ucaave@gmail.com
ucaave.com

TOUS À LA GYM !

L'Essa gym soufflera bientôt ses 50 bougies et vient tout juste de créer un cours pour les personnes en situation de handicap physique et psychique. Un demi-siècle de sport dans la convivialité, avec un seul letmotiv : de la gym pour tous !

UNE ASSOCIATION DYNAMIQUE

Depuis sa création en 1970, l'association Essa Gym s'est bien développée. Entre 1980 et 1986, la gymnastique, essentiellement féminine, se pratiquait à raison d'un cours par semaine. 30 ans plus tard, l'association propose 23 cours hebdomadaires encadrés par cinq moniteurs et ne compte pas moins de 500 adhérents. « *Nous proposons des cours pour les enfants à partir de quatre ans aussi bien que pour les séniors de plus de 80 ans* », précise Lydia Le Pallud, présidente de l'association depuis 2010. « *Parmi toutes les disciplines de la gymnastique que nous enseignons, il nous manquait un cours à destination des personnes en situation de handicap psychique ou moteur.* » Yohan Eveno, entraîneur au sein de l'Essa Gym depuis trois ans, se propose de créer et d'encadrer ce cours. « *Yohan s'est porté volontaire pour développer un cours à destination des personnes adultes handicapées. Nous avons présenté le projet lors de la dernière assemblée générale et il a été adopté à l'unanimité ! C'est une très belle initiative.* » précise la présidente.

> *« J'ai passé une formation spécifique sport-santé, qui s'adresse notamment aux personnes en situation de handicap, de maladie ou d'isolement social. »*

« *Je suis éducateur sportif depuis plus de 15 ans et secouriste. Lorsque j'ai passé mon Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS), j'ai été sensibilisé au public handicapé. Je me suis rendu compte qu'il y avait peu de cours existants et j'ai passé une formation spécifique sport-santé, qui s'adresse notamment aux personnes en situation de handicap, de maladie ou d'isolement social* », raconte Yohan Eveno.

Yohan Eveno encadre une fois par semaine le cours de sport-santé à destination des personnes en situation de handicap. Une initiative saluée par Lydia Le Pallud, présidente de l'association.

DU LOISIR SANS COMPÉTITION !

Ce cours sport-santé a lieu une fois par semaine, pour une durée d'une heure trente. « *Nous ne travaillons pas à la place du kinésithérapeute ou du rééducateur. Nous proposons ce cours pour des personnes autonomes ou semi-autonomes et nous essayons d'améliorer, via le sport, différents aspects du quotidien* » poursuit l'entraîneur. Les objectifs de ces séances sportives sont multiples : reprendre confiance en soi, améliorer sa qualité de vie, combattre la fatigue, retrouver l'envie de bouger, évacuer le stress, augmenter son autonomie, se reconditionner à l'effort en toute sécurité… « *C'est aussi et surtout une façon de se rencontrer, de partager, de communiquer, de rompre l'isolement* » insiste Yohan. Les séances débutent systématiquement par un temps d'accueil et se terminent par un temps d'échanges entre les participants et l'entraîneur. Elles se déroulent en groupe, même si les handicaps sont différents. « *Nous nous retrouvons autour de la même activité et donc nous nous adaptons aux différentes pathologies, qu'il s'agisse d'un trouble autistique ou d'un surpoids, ou aux différentes situations, comme une personne en fauteuil roulant. L'idée est avant tout de partager la bonne humeur et la convivialité. Lorsqu'il fera beau, on pourrait même envisager de sortir des murs pour des cours en pleine nature !* » conclut-il.

DES PLACES À POURVOIR

Pour l'instant, sept personnes sont inscrites au cours de Yohan. L'association peut accueillir de nouveaux participants. Il reste encore sept places. Avant l'inscription, un entretien individuel avec l'entraîneur est nécessaire et un certificat médical est demandé.

Contact
Lydia Le Pallud
02 97 44 61 16 ou 02 97 61 90 73
essagym@orange.fr

SAINT-AVÉ, SOLIDAIRE ET DURABLE

UNE ÉQUIPE ENGAGÉE AU SERVICE DES AVÉENNES ET AVÉENS

Dans la précédente revue nous alertions sur les annonces budgétaires du gouvernement, notamment sur les dotations des collectivités territoriales. Tout semble indiquer que nos inquiétudes restent fondées et que les communes vont encore devoir contribuer à la réduction des déficits publics. Rappelons que 75% de cet effort a été réalisé par les collectivités alors qu'elles ne représentent que 25% des dépenses publiques. La conséquence directe est la réduction de nos capacités d'investissement. Avec les associations d'élus nous attirons l'attention du gouvernement sur ces conséquences et soulignons que l'État prenne aussi sa part de responsabilités.

À Saint-Avé, une nouvelle diminution des dotations aura un impact certain sur la qualité des services publics à laquelle nous sommes très attachés pour faciliter jour après jour la vie de tous les avéens. Et parce que nous sommes garants de la bonne utilisation de l'argent public, nous agissons avec parcimonie sur la fiscalité locale.

Respect des engagements

Cela fait déjà 3 ans que vous avez fait confiance à notre équipe. Depuis 2014, 90% des engagements que nous avions pris devant vous ont été réalisés ou sont en cours de concrétisation. C'est le constat objectif qui ressort du bilan de mi-mandat que le groupe de la majorité municipale vient d'élaborer, de vous présenter en porte-à-porte et de partager à l'occasion de notre réunion publique.

Nous poursuivons bien entendu nos actions et lancerons dans les mois prochains les travaux de rénovation de la place du Loc, le nouveau skate-park et la gendarmerie. Nous continuerons d'échanger avec vous sur l'avenir de notre commune au travers des comités consultatifs que nous allons développer, des réunions publiques et de quartiers.

Ensemble continuons de co-construire la ville pour tous, dynamique, verte, responsable et exemplaire à laquelle nous aspirons et dans laquelle nous aimons vivre.

Majorité municipale conduite par Anne Gallo

AGIR POUR SAINT-AVÉ

NOTRE RÔLE DANS L'OPPOSITION

On ne le dira jamais assez, le rôle de l'opposition demande beaucoup d'abnégation. Nous avons des désaccords majeurs avec l'actuelle majorité conduite par Mme GALLO sur : le centre-ville, les nouveaux équipements sportifs prévus à Kerozer, le réaménagement de la Place du Loc… Aussi en conseil municipal, nous votons contre tout bordereau qui nous semble aller à l'encontre de nos convictions ou l'intérêt des avéens. Ceci dit, pourrions-nous être une opposition constructive et participative, en avons-nous la possibilité et nous en laisse-t-on les moyens ? Non ! De fait, n'avons-nous pas le devoir de nous opposer sur ces sujets majeurs pour lesquels une partie de la population avéenne nous rejoint ? Pourtant, fréquemment, Mme La Maire adopte un comportement **inacceptable**. Certainement à court d'arguments convaincants, elle s'empresse de clôturer les débats sur tout ce qui la dérange ou bien elle nous reproche notre absence de participation en commission.

Peut-on réellement travailler en commissions et quand le pouvons-nous ?

Nous ne pouvons travailler vraiment qu'entre les commissions et la réunion du conseil municipal, mais le délai reste très court. Les documents en notre possession sont ceux que l'on veut bien nous transmettre. Cela permet difficilement d'être constructif. Nous devons être en quête d'informations, à la mesure de nos moyens, pour pouvoir se faire une opinion et ainsi prendre une décision de vote. De ce fait, notre implication reste très limitée. Les commissions se résument donc à des réunions d'informations.

À titre d'illustration, pour la présentation du nouveau pôle sportif, projet à 10 millions d'euros, nous n'avons même pas eu d'esquisse. De même, nous avons été écartés de toute information se rapportant à la réunion de mi mandat du 19 octobre dernier.

Pour rappel, lorsque le gouvernement prévoit de supprimer la taxe d'habitation pour 80 % des Français, Mme La Maire augmente celle des avéens de **60 €**.

P. Vrigneau, G. Rosnarho, J. Petit, D. Benoit

DÉMOCRATIE AVÉENNE

QUID DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE TANT ESPÉRÉE ?

Depuis le début du mandat, la majorité municipale n'a eu de cesse de vanter la mise en place des comités consultatifs : rien ne doit se faire à St Avé sans l'avis des avéens !

3 comités ont rapidement vu le jour: le réaménagement du cimetière, les bonnes pratiques du développement durable et la sécurité des déplacements aux abords des écoles. Quel bilan à mi-mandat ?

La Mairie a initié une journée de nettoyage des bords de route en 2015 (sans suite) et quelques gratifériias sur le marché dominical (2016). Au cimetière, l'aménagement du quartier des Enfants et du Jardin du Souvenir - actuellement dans un état pitoyable - est au point mort, les allées du cimetière pourraient être bitumées (pour les personnes à mobilité réduite) mais rien n'est fait. Il n'y a plus aucune réunion de ces comités depuis 1 à 2 ans.

Pourtant, d'autres ateliers ont été créés : l'aménagement de la place du Loc, du centre-ville, des terrains de sports. Ces nouveaux « comités » sont plus actifs car ils correspondent aux projets actuels de Mme le Maire.

Encore une fois, tout est décidé en amont par le maire et ses adjoints. Les documents sont communiqués aux membres des comités le jour même de la réunion. Le projet (déjà bouclé) est expliqué aux participants et les questions ne peuvent porter que sur des points mineurs d'ajustement.

Il ne reste plus qu'à approuver et hop ! le tour est joué et la démocratie participative est sauvée!!!

Mais ça, Mme le Maire, ce n'est pas de la démocratie participative, mais ce qu'on qualifie de « démocratie occupationnelle »: « *l'art d'occuper des gens à des questions secondaires : faute de participer aux grands choix, on se replie sur des choix secondaires, en se donnant l'illusion que l'on reste citoyen pour avoir pu participer à ces choix.* »

Ces pseudo consultations servent à faire valider des décisions déjà prises. C'est une belle manipulation qui, malheureusement, ne débouche sur aucune écoute de ce que vous, citoyens, avez d'important à dire.

P. Beck C. Clerc C. Guillier S. Pini

Spectacles, animations, concerts… Nous vous proposons une sélection des évènements à venir dans votre ville. Rendez-vous également sur saint-ave.fr pour retrouver l'ensemble des manifestations.

CONCERTS & SPECTACLES

Vendredi 3 novembre - 20h30
L'Echonova

MEDINE + 1K

Médine, un rappeur aux textes forts, est revenu cette année avec un disque intitulé : « Prose élite ». En première partie, 1K, artiste vannetais, présente les morceaux de son premier album *« Un cas parmi tant d'autres. »*

De 10 à 22 €

Vendredi 10 novembre - 20h45
Le Dôme

MA FAMILLE

Dans cette pièce située en Uruguay, on vend les membres de sa famille comme on vend un vieux vélo pour alléger les fins de mois. Avec humour et provocation, cette tragi-comédie nous interroge.

De 6 à 10 € - À partir de 12 ans

Dimanche 19 novembre - 17h
Le Dôme

INTARSI

Cirque. Avec une technique impressionnante, quatre acrobates nous transportent dans leur farandole : rencontres, rivalités, exploits, ratages, prises de pouvoir, séduction, manipulations, toutes ces situations que l'on retrouve dans nos relations humaines.

De 8 à 12 € - À partir de 7 ans

Jeudi 30 novembre - 20h
L'Echonova

GIRLS IN HAWAII + SOLDOUT

Le groupe belge entame un nouveau chapitre avec la sortie de leur nouvel opus « Nocturne ». Soldout présentera son cinquième album « Forever ».

De 20 à 25 €

© Olivier Donnet

Jeudi 30 novembre - 20h45
Le Dôme

FRANÇOIS MOREL

François Morel revient sur scène. « Raconter des histoires encore et toujours. Qu'est-ce que je peux faire d'autre ? (Je ne sais pas quoi faire d'autre…). Ce serait le spectacle qui viendrait juste après la fin du monde. Raconter des histoires,mais cette fois-ci en chanson » dit-il.

De 14 à 18 € - À partir de 12 ans

©Toussaint

Mercredi 20 décembre - 18h
Le Dôme

SOUL POWER

« Que se passait-il aux États-Unis dans les années 60 ? » À la croisée de la conférence musicale et du concert ludique, le professeur Rotor Jambreks nous invite dans l'univers des musiques afro-américaines.

Entre 3 et 5 € - À partir de 6 ans

EXPOSITIONS

Du 3 au 24 novembre
Médiathèque Germaine Tillion
et hall du Dôme

LA GRANDE HISTOIRE DES AMIS DU SINAGOT

L'association *Amis du Sinagot* vous invite à découvrir, au travers d'une succession de maquettes et photographies, l'histoire des habitants de Séné qui construisaient eux-mêmes leurs bateaux pour aller draguer l'huître et la chevrette sur les eaux du Golfe. Yves Lamour, photographe, exposera également ses clichés.

Entrée libre

ATELIERS & ANIMATIONS

Jeudi 2 et vendredi 3 novembre
10h-12h & 14h-16h
Médiathèque Germaine Tillion

ATELIER CONTE-THÉÂTRE

Et si on jouait l'histoire ? Deux jours de pratique théâtrale à partir de petites pièces et une représentation devant les parents. Avec Erwan Delliou, de l'association Les Arts Vivants.

Sur inscription pour les deux journées : 4 €
À partir de 8 ans

Mercredi 6 décembre - 10h et 11h
Médiathèque Germaine Tillion

LECTURE CHANTÉE

C'est bientôt Noël et les enfants comptent les jours… Bulle et Bob sortent le grand carton rempli de décorations et commencent à faire le sapin. Natalie Tual connaît la chanson française comme sa poche et interprète avec espièglerie Boris Vian ou Boby Lapointe.

Sur inscription – Pour les moins de 3 ans

Mercredi 13 décembre - 15h
Auditorium du Dôme

CINÉ-GOÛTER

Venez découvrir un film comme au cinéma, en famille ou entre copains. Un goûter est offert à l'issue de la diffusion.

Sur inscription à l'accueil de la médiathèque
À partir de 8 ans

Vendredi 15 décembre - 20h
Médiathèque Germaine Tillion

VEILLÉE CONTÉE – CONTES ÉMERVEILLEURS DE NOËL

Ozegan, conteur et musicien, perpétue la tradition des saltimbanques. Il vous contera quelques-uns des plus beaux contes de Noël puisés dans le fond merveilleux des provinces de l'Europe accompagné de ses instruments : psaltérion, kantélé, nevel.

Sur inscription - À partir de 8 ans

COMMÉMORATION DE LA GUERRE 14-18

Mercredi 8 novembre - 18h30
Auditorium du Dôme

LA COMMUNE DE SAINT-AVÉ ET SES POILUS DURANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Conférence animée par Yannick Rome, organisée avec l'Association Histoire Locale et la Ville de Saint-Avé.
Renseignements :
Histoire Locale
02 97 47 67 30
hervedrouet@hotmail.fr

Vendredi 10 novembre - 18h30
Salle Michel le Brazidec

1917, LA CULTURE DE LA GUERRE

Conférence de Daniel Cherel.
Renseignements :
Association 4 saisons
contact@lesquatresaisons-saintave.fr
02 97 60 78 14

Samedi 11 novembre
Monument aux morts

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE 1918

Rendez-vous place de l'Hôtel de Ville à 10h15, messe à 10h30, cérémonie à 11h15.

Mercredi 29 novembre 10h-11h45
Médiathèque Germaine Tillion
Espace multimédia

GÉNÉALOGIE NUMÉRIQUE

Échange et partage d'expériences et d'idées, rencontre avec des amateurs, des passionnés, des curieux autour de la généalogie numérique et du thème de la Guerre 1914 -1918.
Avec Jean-Pierre Barbier, généalogiste amateur et l'association Histoire Locale.
Renseignements :
Espace multimédia
cyberanimateur@saint-ave.fr
02 97 44 45 25

CONFÉRENCES & RENCONTRES

Jeudi 9 novembre - 18h30
Auditorium du Dôme

CARPE DIEM, HORACE ET SON ŒUVRE

Conférence d'Angélique Rialland
Renseignements : Association 4 saisons
contact@lesquatresaisons-saintave.fr
02 97 60 78 14

Lundi 27 novembre - 14h & 20h30
L'albatros

LES PARENTHÈSES

Atelier du café des parents sur le harcèlement scolaire.
Participation libre

Samedi 2 et dimanche 3 décembre
Salle Pierre Le Nouail

MARCHÉ DE NOËL

La 8e édition du marché de Noël aura lieu le samedi 2 décembre de 15h à 20h et dimanche 3 de 10h à 18h. De nombreuses animations vous attendent : manège pour enfants, stand de maquillage, danse bretonne... sans oublier les visites du père noël prévues à 17h30 samedi et à 16h dimanche !
Renseignements : Comité de jumelage
ctejumelage56890@gmail.com

LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

Le Dôme
Pour la 17e édition du Mois du film documentaire, la Ville de Saint-Avé vous propose de découvrir gratuitement deux films et d'échanger avec les participants.

Dimanche 12 novembre - 17h

UN PAESE DI CALABRIA

En présence de Jean-François Priester, ingénieur du son. Un film de Shu Aiello et Catherine Catella.

Riace, un village au sud de l'Italie, a longtemps subi un exode rural massif. Un jour, un bateau transportant deux cents kurdes échoue sur la plage. Spontanément, les habitants du village leur viennent en aide.

Dimanche 26 novembre - 17h

MAMAN COLONELLE

En présence de Dieudo Hamadi, réalisateur. Un film de Dieudo Hamadi.

La Colonelle Honorine travaille au sein de la police congolaise où elle est chargée de la protection des enfants et de la lutte contre les violences sexuelles. Elle est mutée à Kisangani et se trouve face à de nouveaux enjeux.

PRATIQUE

VOISINAGE ET NUISANCES SONORES

Aboiements, musique et son élevés, bricolage et jardinage, utilisation de pétards et pièces d'artifices... De jour comme de nuit, certains bruits peuvent porter atteinte à la tranquillité du voisinage. Selon l'article R.1334-31 du décret du 31 août 2006, *« aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité »*. Par ailleurs, le constat de la nuisance occasionnée, par les agents assermentés, ne nécessite aucune mesure acoustique : une constatation auditive suffit.

Pour rappel, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés que du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h, et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

EN PANNE D'IDÉES CADEAUX POUR NOËL ?
OFFREZ UN ABONNEMENT !

10 NOVEMBRE	MA FAMILLE
19 NOVEMBRE	INTARSI
30 NOVEMBRE	FRANÇOIS MOREL
20 DÉCEMBRE	SOUL POWER
16 JANVIER	À MES AMOURS
24 JANVIER	LUCY DIXON
2 FÉVRIER	SYLVAIN GIRO
6 FÉVRIER	OLIVIER SALADIN
14 FÉVRIER	KANT
17 FÉVRIER	TU DORS ?
17 FÉVRIER	GLACE !
21 FÉVRIER	PAPIERS DANSÉS
23 FÉVRIER	DE L'AVENIR INCERTAIN ...
16 MARS	BARCELLA
24 MARS	MARÉE BASSE
12 AVRIL	ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE BRETAGNE
18 AVRIL	LA MAISON RÊVE

SAINT-AVÉ
SAINT-TEVE

le dôme
1, rue des Droits de l'Homme
56890 Saint-Avé

ledome@saint-ave.fr
02 97 44 44 66

saint-ave.fr